

LA MAISON DU BOIS

et des énergies renouvelables

MONTELS, ARIEGE - 2011

Rénovation de la ferme d'Icart : création d'un pôle de promotion du bois et des énergies renouvelables

[Maîtrise d'ouvrage]

Communauté des communes du Séronais

[Maîtrise d'oeuvre]

Architecte : Architecture et Paysage

Bureau d'études : ESI

[Type de travaux]

Réhabilitation d'une ancienne ferme en bureaux

[Durée du chantier]

Décembre 2008 - février 2010

[Surface]

450 m²

[Coût TTC]

1 866 000.00 euros HT

[DÉMARCHE DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE]

La communauté de communes du Séronais soutient depuis près de 10 ans le développement d'une filière basée sur la ressource forestière locale.

Lors du premier appel à projets national des pôles d'excellence rurale fin 2005, la communauté de communes a monté un projet ambitieux, labellisé en 2006 : créer un pôle de promotion du bois et des énergies renouvelables pour attirer de nouvelles entreprises et stimuler la filière forêt-bois.

En achetant en 2007 la ferme d'Icart, les élus ont souhaité préserver un élément du patrimoine local et lui redonner vie à travers ce projet.



1

1. Façades Sud et Est du bâtiment

[IMPLANTATION ET CONCEPTION]

Le CAUE a pu accompagner le maître d'ouvrage dans l'étude de faisabilité du projet et l'assister dans le choix du maître d'oeuvre.

Le projet architectural sélectionné, présenté par le cabinet Architecture et Paysage, en partenariat avec le bureau d'études Energies Systèmes Ingénierie, respecte plusieurs critères :

- valoriser le caractère patrimonial de l'ancienne ferme,
- mettre en avant le bois local sous toutes ses formes,
- économiser les énergies et utiliser des sources d'énergies renouvelables,
- préserver l'environnement autour du bâtiment.

La rénovation du bâtiment a mobilisé 14 entreprises ariégeoises.

Les bureaux accueillent des structures travaillant dans le domaine du bois et de l'environnement dont ceux du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises.

[MATÉRIAUX]

Utilisation du bois sous diverses formes :

- structure (charpente, planchers),
- ossature et bardage bois (parties neuves),
- isolant (laine de bois produite localement en Ariège),
- second œuvre (escaliers, cloisonnements, menuiseries extérieures et intérieures, parquets, etc..) combustible (copeaux de bois issus des forêts ariégeoises).

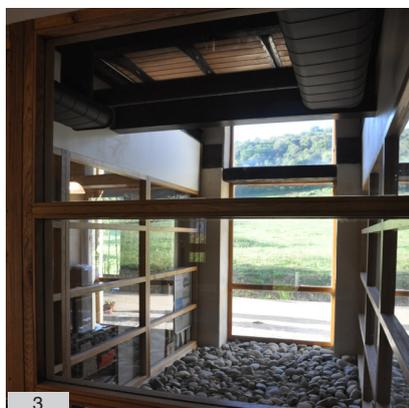


1. Détail du bois sur les pignons
2. Façade est
3. Puits canadien
4. Silo de stockage plaquettes bois



[APPROCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE]

- Utilisation de plusieurs sources d'énergies renouvelables : solaire passif (atriums façade sud, couplés avec puits canadiens), solaire thermique (production d'eau chaude sanitaire) et photovoltaïque (l'électricité produite auto-consommée), inertie thermique (bâtiment en pierre), puits canadien assurant réchauffement en hiver et rafraîchissement en été (associé à un système ventilation double flux), chauffage au bois déchiqueté issu des forêts ariégeoises.
- Effort d'isolation important : isolation par l'extérieur en toiture (24 cm d'isolant en laine de bois en procédé sarking), isolation des murs périphériques avec des enduits chaux-chanvre, vitrages isolants, etc..
- Expression par les matériaux apparents (planchers bois métal, enduits sur maçonneries, peintures tendues, volige et charpente en bois brut, etc...)
- Traitement acoustique entre niveaux (panneaux bois ciment, isolation bois cellulose, plancher techniques en contreplaqués, ...).
- Affichage des consommations et productions d'énergies en temps réel dans les locaux
- Respect du caractère patrimonial du bâtiment : choix de techniques d'isolation adaptées, enduits à la chaux reprenant la teinte de l'enduit d'origine, mise en valeur des abords par des aménagements paysagers adaptés.
- Projet paysager : restauration d'une mare existante, préservation d'arbres de haute tiges, implantation d'un verger de variétés locales de fruitiers, implantation d'un arboretum d'essences locales, utilisation exclusive d'espèces végétales locales existant à l'état sauvage, implantation d'un système autonome d'assainissement des eaux usées fonctionnant avec un système de filtres plantés de roseaux, conservation du pluvial en surface (zone humide, noue)...
- Prise en compte de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite : stationnement réservé, ascenseur, accessibilité des tous les espaces intérieurs (bureaux, salles de réunion, sanitaires...), seuils d'escaliers...
- Etiquette énergie : C / Etiquette émission GES : A



EN SAVOIR +

LIENS UTILES

» <http://www.cercad.fr>

CONTACTS

» Elodie Roulier, chargée de mission
Forêt-Bois, PNR des Pyrénées